L'ECHO DU LIGNON



Le conseil municipal élu en 2020

Assis de gauche à droite :

Sylvie Delorme, Thierry Durret (3ème Adjoint), Bernard Foyatier (1er Adjoint), Julien Duché (Maire), Maryline Cheminal (2ème Adjointe), Norma Tairi Ardaillon, Agnès Cavassa

Debout de gauche à droite :

Ludovic Guillarme, Audrey Roche, Michaël Gibert, Josiane Fouquet, Christophe Masson, Julie Bataillon

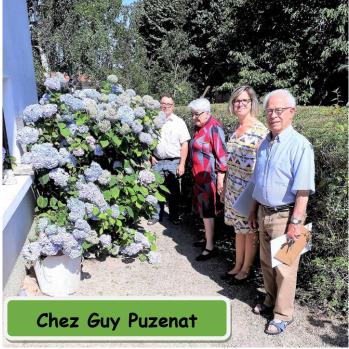
Absents sur la photo :

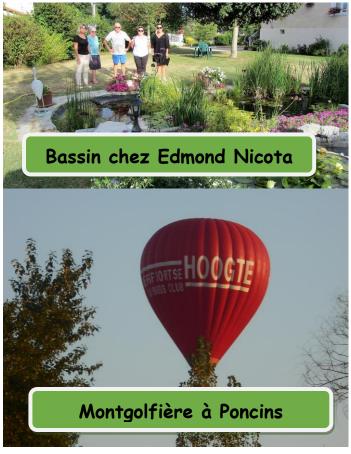
Jérôme Bas, Laurent Burnod

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2021 N°1















SOMMAIRE

La vie poncinoise en images		1		
Sommaire	page	2		
Mot du Maire	page	3		
Comptes rendus des réunions du Conseil				
 Réunion du 30 janvier 202 Réunion du 9 mars 202 Réunion du 23 mai 202 Réunion du 9 juillet 202 Réunion du 8 septembre 202 	20 pages 20 pages	5 5 5 9 5 11	à à à à	5 9 11 13 17
• Réunion du 12 octobre 202	20 pages	; 18	à	20
Recettes fonctionnement 2020 Dépenses fonctionnement 2020	page: page:		à	23
La vie poncinoise en images	pages	3 24	à	27
Commissions de la commune Délégués de la commune	page page			
 Réunion du 19 novembre 202 Réunion du 14 décembre 202 	F - 3 - 1		à à	34 36
ACP Fanfare St Germain Laval-Poncins-Ami	icale Classe 64- page	37		
L'Ombre de la Scène	page	38		
École de musique - Amicale Boule « Pierre S	Salot » page	39		
Fleurissement communal	pages	3 40	à	41
Calendrier des manifestations	page	42	à	45
Informations municipales	page	46	à	47
État-civil 2020	page	48		
Tribune libre	page	49		
Vie poncinoise en images	pages	50	à	51

Couverture : Le conseil municipal élu en 2020

Bulletin édité par la Mairie de Poncins Directeur de la Publication : Julien Duché

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'année 2021, je vous souhaite une bonne santé, du bonheur, de la réussite pour vous-même et vos proches. Je forme le vœu pour que cette année 2021 soit la meilleure possible.

J'ai une pensée émue pour tous ceux qui ont souffert de la COVID 19, tous ceux qui nous ont quittés, tous leurs proches, familles et amis

Avant d'évoquer l'année 2021, que s'est-il passé en 2020 ?

Année électorale oblige, le conseil municipal a été largement renouvelé, puisque 15 conseillers ont été installés. Poncins ayant dépassé les 1000 habitants, la parité a été respectée de même que la représentation proportionnelle au conseil municipal. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont déplacés malgré la pandémie qui s'annonçait. Cette élection permettra de poursuivre le développement harmonieux de notre commune en la dotant d'équipements adaptés à notre territoire rural.

En 2020 la commune a préempté le terrain que Monsieur Richagneux mettait en vente dans le Bourg. Sur ce terrain, sera construit le local technique municipal, afin d'y ranger tous les matériels, et matériaux de nos agents. Quelques « cases » sont prévues pour permettre à des associations d'y stocker leur matériel.

Récemment un programme important de voirie a été réalisé, avec entre autres la réfection du chemin de la Tuilière, le chemin de Rampeau et le chemin du lavoir.

L'année 2021 sera le chantier de la Cure avec sa « déconstruction » au cours du 1^{er} trimestre sous l'égide d'EPORA, puis Loire-Habitat réalisera son programme de construction (logements et cabinet infirmier).

Les questions relatives à l'école, à la garderie et à la cantine sont suivies avec attention par les déléguées à ces services, à savoir Maryline Cheminal, Adjointe, et d'Audrey Roche, conseillère municipale,

Encore bonne année à tous

Le Maire Julien Duché

Mairie de Poncins : Lundi, mardi, vendredi : 15 H à 18 H Jeudi : 15 H à 17 H

Tél: 04.77.27.80.09

Mail: mairie.poncins@wanadoo.fr Site: www.commune-poncins.fr

COMPTE RENDU

Réunion du conseil municipal de PONCINS du jeudi 30 janvier 2020

Séance Publique.

Absents excusés : Mme Cathy EYRAUD qui a donné pouvoir à Mr Bernard FOYATIER et Mr Stéphane RANC qui a donné pouvoir à Mme Nathalie DUBOEUF

Absents sans excuses : M. Patrick LASSABLIERE, M. Régis CHARNAY, Mme Marlène BERTHON et Mme

Catherine GIGOT

1. Compte rendu de la réunion du jeudi 5 décembre 2019

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 5 décembre 2019.

2. Courrier de la FNACA

Monsieur le Maire a lu le courrier de la FNACA dans lequel les membres de la FNACA « ont été très étonnés et choqués par les propos tenus par Roger Saint-Pol dans son blog internet, suite à la remise de médailles à deux anciens combattants d'Algérie, lors de la dernière commémoration du 11 novembre. Ce monsieur y traite, en gros titre, les médailles honorifiques de Breloques récalcitrantes ».

Les membres de la FNACA pensent que ces propos sont insultants, choquants et inadmissibles.

Des membres de la FNACA étant présents, la parole leur a été donnée.

3. Courrier des éco-déléguées de l'Ecole

Les éco déléguées de l'Ecole souhaitent l'installation d'un poulailler et d'un terrain de 400m². Une bande de terrain derrière le lotissement le Val du Lignon leursera proposée.

4. Préparation du bureau de vote des élections municipales

5. Courriers et mail

Le conseil municipal prend connaissance :

- des vœux de diverses personnalités,
- du courrier de Mr Julien Borowczyk, député, concernant les mesures en faveur des communes depuis le début du guinquennat,
- du courrier de Mr Jean Michel MIS, député, relatif à la loi sur l'engagement dans la vie locale et à proximité de l'action publique,
- du courrier de Mr Jean Claude TISSOT, sénateur, relatif à la loi sur l'engagement dans la vie locale et à proximité de l'action publique,
- du faire-part de naissance de Mila BURNOD au foyer de Karène et Anthony,
- de l'invitation au vernissage de l'exposition : Un œil dans le rétro : Samedi 8 février à 18 heures à la salle communale.
- de la contribution du SDIS : 16 970€ soit 15,10€ par habitant,
- du courrier de Mr Lucien et Mme Jacqueline BEAU au sujet de leur chemin,
- du courrier de remerciements de Mr Christian THIVOLET pour le legs Laffay,

- du courrier de remerciements des Restos du Cœur pour la subvention de 100€,
- des remerciements de Mr Michel et Mme Florence THIOLLIER et de Mme André VAUCLAIR,
- du courrier de Gérard TARDY, Maire de Lorette, concernant son intervention lors de la visite de Monsieur Gérard LARCHER à Montbrison,
- de la course Paris Nice qui passera à Poncins (venant de Ste Foy et se dirigeant sur Feurs) le 12 mars 2020.

Réunions et manifestations

- Commission finances : Lundi 17 février 2020 pour la préparation du budget 2020.
 - Conseil municipal: Lundi 9 mars 2020 ou mardi 10 mars 2020 à 20h30,
 - Soirée fleurissement : Jeudi 20 février à 20 heures 30,
 - Mâchon du conseil municipal : Vendredi 28 février 2020

Pour extrait certifié conforme A PONCINS, le 3 février 2020

Le Maire Julien DUCHÉ

COMPTE RENDU Réunion du conseil municipal de PONCINS du lundi 9 mars2020

Séance Publique.

Absents: Mr Patrick LASSABLIERE, Mr Régis CHARNAY, Mr Christian COUTURIER, Mme Marlène BERTHON et Mme Catherine GIGOT.

1. Compte rendu de la réunion du 30 janvier 2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du jeudi 30 janvier 2020.

2. Approbation des comptes de gestion 2019 du budget de la commune et du budget assainissement

Les comptes de gestion 2019 du budget de la commune et du budget assainissement, établis par Madame LAVOISIER, Percepteur, sont approuvés à l'unanimité.

(Délibération n° 09-03-2020-1) (Délibération n°09-03-2020-2)

3. Approbation du compte administratif 2019 du budget de la commune

Recettes de fonctionnement 545 969.31 €

Dépenses de fonctionnement 507 183.14 €

Excédent de l'exercice 38 786.17 €

Report exercice antérieur 436 973.41 €

Résultat de clôture 475 759.58 €

Dépenses d'investissement	335 847.69 €
Recettes d'investissement	305 802.59 €
Déficit de l'exercice	- 30 045.10 €
Excédent antérieur	144 176.27 €

Résultat de clôture

114 131.17 €

Le compte administratif du budget communal est approuvé à l'unanimité. (Délibération $n^{\circ}09-03-2020-1$)

4. Approbation du compte administratif 2019 du budget assainissement

Recettes de fonctionnement	71 028.23 €
Dépenses de fonctionnement	55 062.67 €
Excédent de l'exercice	15 965.56 €
Report exercice antérieur	131 721.93 €

Résultat de clôture 147 687.49 €

Recettes d'investissement 27 420.70 €

Dépenses d'investissement 24 160.14 €

Excédent de l'exercice 3 260.56€

Excédent antérieur 162 283.32 €

Résultat de clôture 165 543.88 €

Le compte administratif du budget assainissement est approuvé à l'unanimité. (Délibération n°09-03-2020-2)

5 Affectation des résultats du budget de la commune

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 475 759.58 \in en recette investissement (compte 001) et la somme de 114 131.17 \in en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.

(Délibération n°09-03-2020-1)

6. Affectation des résultats du budget assainissement

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 147 687.49 € en recette investissement (compte 001) et la somme 165 543.88 € en recettes de fonctionnement (compte 002) pour le budget assainissement.

(Délibération n°09-03-2020-2)

7. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020, à savoir :

-	Taxe d'habitation	6.49 %
-	Taxe foncière bâti	8.64 %
-	Taxe foncière non bâti	28.46 %

(Délibération n°09-03-2020-3)

8. Subventions 2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les subventions accordées aux associations et diverses organisations :

Associations et diverses organisations	Montants
•	subventions
ADAPEI	150 €
ADMR Pays d'Urfé	250 €
AFSEP Sclérosés en plaque	100 €
Amicale Boule Poncinoise	150 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Roannaise Pour l'Apprentissage	120 €
Association Vie Libre	100 €
Autisme Forez	50 €
Club Handisport	100 €
Comité Défense Centre Hospitalier	200 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	1 500 €
Comité des Fêtes (vin d'honneur)	150 €
Croix Rouge de FEURS	50 €
Association Culturelle Poncinoise	150 €
Docteur Clown	50 €
Fanfare	350 €
FNACA	100 €
Football Club de la Plaine	350 €
France Alzheimer	100 €
Groupement Défense Rats Musqués	200 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
KEUR d'AFRIQUE	80€
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	20 €
Roses de Noël	50 €
L'Ombre de la Scène	150 €
Paralysés	50 €
Maison des Jeunes de Feurs	100 €
Maison Familiale Rurale (Montbrison)	30 €
Sou de l'école	1 100 €
SSIAD des Montagnes du Matin	100 €
Tennis Club Poncinois	150 €
USEP	100 €
Zumba	150 €
TOTAL	8 785 €

9. Vote du budget communal 2020

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2020 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement 935 559 € Section d'investissement 578 000 €

(Délibération n° 29-03-2019-4)

10. Vote du budget assainissement 2020

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le **budget primitif assainissement 2020** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation 212 200 € Section d'investissement 305 643 €

(Délibération n° 29-03-2019-5)

11. Droit de préemption pour l'acquisition d'un terrain

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que :

Vu la délibération du 3 avril 2008 instaurant le droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Poncins

Vu la déclaration d'intention d'aliéner, reçue le 9 décembre 2019, adressée par Maître Olivier LAFAY, notaire à FEURS (Loire), en vue de la cession moyennant le prix de 120 000€ (cent vingt mille euros), d'une propriété située à PONCINS, cadastrée AH 79 et AH 80, rue des Ecoles, d'une superficie totale de 2 349m², appartenant à Mr RICHAGNEUX Alain.

Considérant qu'actuellement les matériels des agents sont stockés à plusieurs endroits, il est nécessaire de construire un local technique sur la parcelle AH 80.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'acquérir par voie de préemption ces parcelles

La vente se fera au prix de 120 000€ (cent vingt mille euros).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet et précise que les crédits nécessaires sont prévus et inscrits au budget 2020.

(Délibération n° 29-03-2019-6)

12. Suppression d'un poste d'agent technique non titulaire et création d'un poste d'agent technique titulaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, la nécessité d'avoir un agent pour l'entretien des locaux. Il convient de supprimer le poste d'adjoint technique non titulaire de 19 heures et de créer un poste d'adjoint technique titulaire de 19 heures.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité la suppression du poste d'adjoint technique non titulaire et la création d'un poste d'adjoint technique titulaire à 19 heures.

(Délibération n° 29-03-2019-7)

13. Courrier

Le conseil municipal prend connaissance du courrier de M. Gérard TARDY, Maire de Lorette concernant une interrogation sur l'application de la loi du 11 octobre 2010 et de la circulaire de 2011.

14. Réunions et manifestations

- Composition du bureau de vote pour les élections municipales du 15 mars 2020.
- Installation du Conseil municipal : Vendredi 20 mars à 20h30.
- Paris Nice: Jeudi 12 mars 2020
- Trophée du Lignon Forézien : Samedi 16 mai 2018 à 18h45

Pour extrait certifié conforme A PONCINS, le 10 mars 2020

Le Maire

COMPTE RENDU Réunion du conseil municipal de PONCINS du samedi 23 mai 2020

Séance Publique.

Absents: Mme Agnès CAVASSA qui a donné pouvoir à Mme Maryline CHEMINAL et Mr Ludovic GUILLARME qui a donné pouvoir à Mme Maryline CHEMINAL.

1. Installation du Conseil Municipal

Pour le bon déroulement de la séance, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les gestes barrières suite aux Coronavirus.

Monsieur le Maire rend hommage à Madame Georgette PUZENAT, ancienne secrétaire de mairie récemment décédée.

Monsieur Julien Duché félicite les conseillers installés ainsi que les électeurs qui ont permis leur élection, et a une pensée amicale pour ceux qui n'ont pas été élus.

Monsieur Julien Duché remercie tous les sortants du précédent Conseil.

Monsieur le Maire fait l'appel des élus dans l'ordre des bulletins de vote.

En tant que doyen de l'assemblée, Julien Duché préside la séance afin de procéder à l'élection du Maire.

Il rappelle que cette élection donnera lieu à deux tours de majorité absolue et un tour de majorité relative.

Madame Norma TAIRI ARDAILLON et Monsieur Bernard FOYATIER sont désignés assesseurs.

Madame Maryline CHEMINAL est désignée secrétaire de séance.

2. Election du Maire

Le premier tour de l'élection donne le résultat suivant :

Nombre de bulletins dans l'urne :	15
Majorité absolue :	. 8
Bulletins blancs	2

Monsieur Julien DUCHÉ obtient 10 voix et Monsieur Christophe MASSON 3 voix.

Monsieur Julien Duché est élu Maire de la commune de Poncins avec 10 voix et 2 blancs.

Monsieur Julien Duché remercie le Conseil municipal pour ce vote de confiance.

3. Vote pour le nombre d'Adjoints

Monsieur Julien Duché rappelle que le conseil municipal étant composé de 15 conseillers, le nombre d'adjoints ne peut excéder 30 % soit quatre adjoints au maximum peuvent être désignés.

Monsieur Julien Duché propose donc la désignation de trois adjoints et soumet cette proposition au vote du Conseil municipal.

Nombre de bulletins dans l'urne :	15
Majorité absolue :	. 8
Bulletins blancs:	2

Le Conseil municipal décide de désigner 3 adjoints, avec 13 voix.

4. Elections des Adjoints

Monsieur Julien Duché propose la liste des Adjoints suivants :

1^{er} Adjoint : Bernard FOYATIER
 2^{ème} Adjointe : Maryline CHEMINAL
 3^{ème} Adjoint : Thierry DURRET

Nombre de bulletins dans l'urne :	8
La liste proposée par Monsieur le Maire, recueille 12 voix.	
Madame Norma TAIRI ARDAILLON recueille 1 voix.	

Sont élus :

1^{er} Adjoint : Bernard FOYATIER
 2^{ème} Adjoint : Maryline CHEMINAL
 3^{ème} Adjoint : Thierry DURRET

6. Charte de l'élu

Monsieur le Maire distribue à chaque élu la Charte de l'élu et la lit.

7. Réunions

• Prochain conseil municipal: Mi-juin 2020 à 20h30.

Pour extrait certifié conforme A PONCINS, le 25 mai 2020

Le Maire

COMPTE RENDU Réunion du conseil municipal de PONCINS du jeudi 9 juillet 2020

Séance Publique.

Tous les membres du conseil municipal étaient présents.

1. Approbation du compte rendu du mardi 16 juin 2020

Le Conseil Municipal approuve, par 10 voix POUR et 5 CONTRE (Michael GIBERT, Christophe MASSON, Josiane FOUQUET et Laurent BURNOD), le compte rendu de la réunion du mardi 16 juin 2020.

2. Désignation du secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 14 voix **POUR** et 1 **ABSTENTION** (Christophe MASSON) de désigner Mme Maryline CHEMINAL comme secrétaire de séance.

3. Proposition des membres de Commissions Communale des Impôts Directs (CCID)

Après un vote à main levée, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité :

- DE PRESENTER LA LISTE DES MEMBRES de la Commission Communale des Impôts Directs de la commune de Poncins comme suit :

1	FOYATIER	Bernard	titulaire	114 chemin de la Tuilière	PONCINS
2	MICHEL	Nadine	titulaire	479 route de Bruliolles	PONCINS
3	SIMON	Adrien	titulaire	757 chemin de la Sciolet	PONCINS
4	CHEMINAL	Maryline	titulaire	1927 chemin de Loirde	PONCINS
5	DUCHÉ	Antoine	titulaire	1047 chemin de la Roche	PONCINS
6	DUPERRON	Pierrette	titulaire	672 route de Montbrison	PONCINS
7	TERRASSE	Marc	titulaire	299 route de Bruliolles	PONCINS
8	BLANCHON	Danielle	titulaire	403 chemin du Lavoir	PONCINS
9	BRUEL	Gérard	titulaire	585 chemin des Balmes	PONCINS
10	QUONIAM	Emmanuelle	titulaire	337 allée des Chênes Rouges	PONCINS
11	CHEBANCE	Jean-Pierre	titulaire	10 rue du Hameau des Varennes	PONCINS
12	TAIRI ARDAILLON	Norma	titulaire	981 route de Montverdun	PONCINS
13	VEFOUR	Daniel	suppléant	251 route de Bruliolles	PONCINS
14	DUBOEUF	Nathalie	suppléant	130 chemin de la Croix Blanche	PONCINS
15	DELEURENCE	Jean-Marc	suppléant	1960 route de Ste Foy St Sulpice	PONCINS
16	EYRAUD	Cathy	suppléant	228 route de Précivets	PONCINS
17	DURRET	Thierry	suppléant	824 route de Montverdun	PONCINS
18	ROCHE	Audrey	suppléant	390 route de Bruliolles	PONCINS
19	MASSON	Christophe	suppléant	329 allée des Chênes Rouges	PONCINS
20	GIOVANNINI	Sonia	suppléant	19 rue du Champ de Foire	PONCINS
21	GIBERT	Michael	suppléant	240 chemin de la Tuilière	PONCINS
22	MARCOUX	Bernadette	suppléant	7 Rue du hameau des Varennes	PONCINS
23	MURIGNEUX	Daniel	suppléant	1097 route de Goincet	PONCINS
24	VILLE	Bernadette	suppléant	1025 route de Ste Foy St Sulpice	PONCINS

-DE PRENDRE ACTE que le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera dans la liste susmentionnée les 6 commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs de la commune de Poncins.

(Délibération n° 09-07-2020-1)

4. Tirage au sort des jurés d'assises

Le conseil municipal désigne 3 personnes, par tirage au sort sur la liste électorale, pour l'établissement de la liste préparatoire du jury d'assises.

Monsieur Pierre MÉRIGNEUX, Monsieur Olivier CHYLEWSKI et Madame Roselyne THOMAS ont été tirés au sort.

5. Présentation et approbation du projet d'enfouissement des réseaux secs sur une partie de la route de Bruliolles

Monsieur le Maire présente au conseil municipal suite au besoin de renforcement du réseau électrique, le projet du Syndicat Intercommunal d'Energie du département de la Loire concernant l'enfouissement des réseaux secs sur une partie de la route de Bruliolles pour un montant de 143 164.89€ HT dont 5 793.14€ à la charge de la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux.

(Délibération n° 09-07-2020-2)

6. Demande de subvention exceptionnelle de l'Amicale Boule suite aux travaux

Le Conseil Municipal, suite à la demande de l'Association Amicale Boule et aux frais engagés pour divers travaux ou achats, par 14 voix POUR et 1 voix CONTRE (Madame Audrey ROCHE), décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000€ à l'association Amicale Boule.

(Délibération n° 09-07-2020-3)

7. Courriers et mail

Le conseil municipal prend connaissance :

- Des remerciements de l'association Docteur Clown pour le versement de la subvention,
- du courrier de Mr Michel THIOLLIER concernant une liaison Poncins-Feurs pour les cyclistes,
- du courrier de Mr Raymond VIAL, Président de la Chambre d'Agriculture et du Sénateurs Bernard BONNE pour féliciter les élus de leur élection,
- du mail de Mr Jean Marc DELEURENCE
- du courrier de Mr Jean Paul JOURDAN au sujet des eaux pluviales venant de la RD60,
- de « l'affaire » Mr BERNONVILLE avec ses voisins
- du courrier du Président du Comité de la Fêtes concernant l'annulation de la fête patronale

8. Prochaines réunions et manifestations

- Réunion du conseil municipal : Mardi 8 septembre ou Mardi 15 septembre 2020 à 20h30
- Réunion de la commission fleurissement pour organiser la tournée du jury communal : Lundi 20 juillet 2020 à 16 H à la Mairie.
- Règlement du conseil municipal sous 6 mois

9. Remarques

Monsieur Laurent BURNOD, Madame Josiane FOUQUET et Monsieur Michael GIBERT ont fait diverses remarques.

Pour extrait certifié conforme A PONCINS, le 13 juillet 2020

> Le Maire Julien DUCHÉ

COMPTE RENDU Réunion du conseil municipal de PONCINS du mardi 8 septembre 2020

Séance Publique.

Monsieur Jérôme BAS est absent excusé. Il a donné un pouvoir à Julien Duché.

Madame Julie BATAILLON est absente excusée.

Monsieur Christophe MASSON filme la séance du conseil municipal.

1. Vote pour le rajout à l'ordre du jour la délibération concernant les modalités de recrutement d'un poste d'adjoint administratif principal crée le 13 septembre 2017.

Le conseil municipal par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mr Christophe MASSON) accepte de rajouter à l'ordre du jour les modalités de recrutement pour le poste d'adjoint administratif principal.

2. Approbation du compte rendu du jeudi 9 juillet 2020

Madame Norma TAIRI ARDAILLON remarque que dans le point 1 du compte rendu, il manque un nom dans les contre (Norma TAIRI ARDAILLON).

Monsieur Christophe MASSON constate que les numéros dans le compte rendu ne se suivent pas.

Monsieur Laurent BURNOD fait remarquer que le mot « remarques » n'est pas assez détaillé.

Le Conseil Municipal, approuve, le compte rendu du jeudi 9 juillet 2020 par 9 voix pour et 5 voix contre (Laurent BURNOD, Josiane FOUQUET, Christophe MASSON, Mickael GIBERT et Norma TAIRI ARDAILLON).

3. Désignation du secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 12 voix **POUR**, 1 voix **CONTRE** (Laurent BURNOD) et 1 **ABSTENTION** (Christophe MASSON) de désigner Mme Maryline CHEMINAL comme secrétaire de séance.

4. Désignation des représentants du conseil municipal à la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CCFE (CLECT)

Monsieur le Maire fait savoir que pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Forez Est, il est nécessaire de désigner un représentant.

Par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Christophe MASSON et Laurent BURNOD), le conseil municipal désigne Monsieur Julien DUCHÉ, délégué titulaire et Monsieur Bernard FOYATIER, délégué suppléant. (Délibération n° 08-09-2020-1)

5. Proposition des commissaires pour la Commission Intercommunale des Impôts directs de la CCFE (CIID)

Monsieur le Maire fait savoir que pour représenter la commune au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la CCFE, il est nécessaire de désigner un représentant.

Par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (Laurent BURNOD), le conseil municipal désigne Monsieur Bernard FOYATIER, délégué titulaire et Monsieur Thierry DURRET, délégué suppléant.

(Délibération n° 08-09-2020-2)

6. Retrait de la délibération $n^{\circ}16-06-2020-2$, relative à l'élection des membres de commission d'appel d'offres (CAO)

A la demande des services du contrôle de légalité de la Sous-Préfecture, la délibération n°16-06-2020-2 concernant l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, à l'unanimité, est annulée et remplacée par la délibération n°08-09-2020-3.

(Délibération n° 08-09-2020-3)

7. Election des membres de commission d'appel d'offres (CAO)

Il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Après un vote par 9 voix POUR et 5 voix CONTRE (Laurent BURNOD, Josiane FOUQUET, Christophe MASSON, Mickael GIBERT et Norma TAIRI ARDAILLON), sont désignés :

Président :

Monsieur Julien DUCHÉ

Trois délégués titulaires :

Monsieur Bernard FOYATIER, 1^{ER} Adjoint Madame Maryline CHEMINAL, 2^{ème} Adjointe Monsieur Thierry DURRET, 3^{ème} Adjoint

Trois délégués suppléants :

Monsieur Ludovic GUILLARME Madame Audrey ROCHE Monsieur Christophe MASSON

(Délibération n° 08-09-2020-4)

8. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement 2019 (RPQS)

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement pour l'année 2019.

(Délibération n° 08-09-2020-5)

9. Composition de la commission de contrôle des listes électorales

Conformément à la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016, la Commission de Contrôle des Listes électorales est composée, dans les communes de plus de 1 000 habitants, de trois conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau et appartenant à la majorité municipale ainsi que deux conseillers appartenant à l'opposition.

Considérant que ni le Maire, ni les Adjoints ne peuvent siéger à cette commission, Monsieur le Maire demande aux conseillers présents ceux souhaitant participer aux travaux de cette commission.

Les conseillers désignés comme membres de la Commission de Contrôle des Listes électorales sont :

- Monsieur Ludovic GUILLARME,

- Monsieur Christophe MASSON,

- Madame Sylvie DELORME,

- Monsieur Mickael GIBERT.

- Monsieur Jérôme BAS,

Le conseil municipal, vote à l'unanimité les membres de la commission de contrôle des listes électorales. (Délibération n° 08-09-2020-6)

10. Modification des modalités de recrutement d'un adjoint administratif principal

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une évolution démographique, il convient de modifier la modalité de recrutement concernant le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe crée le 13 septembre 2017 par la délibération n°13-09-2017-3 pour une durée de 30 heures.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée qu'en l'absence d'un titulaire, le recrutement d'un contractuel peut se faire par :

-La vacance temporaire d'un emploi permanent dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (article 3-2 de la loi $n^\circ 84-53$ du 26 janvier 1984)

-Lorsque les besoins du service ou la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions statuaires (2° de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Par 11 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (Christophe MASSON et Laurent BURNOD) et 1 voix CONTRE (Michael GIBERT), le conseil municipal décide de modifier les modalités de recrutement pour le poste d'adjoint administratif principal de $2^{\grave{e}me}$ classe.

(Délibération n° 08-09-2020-7)

11. Courriers et mail

Le conseil municipal prend connaissance :

- du courrier de la Direction Générale des Finances Publiques pour la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
- du courrier de Mr GRANGE souhaitant acquérir la parcelle de terrain AH 79. Le conseil municipal propose le prix de 100 000€,
- du courrier de Mr VAILLANT Jacques pour avertir que l'élagage des arbres a été effectué pour le passage du camion poubelle,

- du courrier de Mr BERNONVILLE qui prend note des remarques de ses voisins,
- du courrier d'Estelle DURRET, indiquant qu'elle quittera le logement qu'elle occupe au-dessus de la Mairie le 31 octobre
- du courrier de Mr et Mme PHILIPPE Thierry et Marie Claire concernant l'achat revente des véhicules.
- du mail de Mr et Mme QUONIAM Jean Philippe et Emmanuelle relative à l'entretien des fossés,
- du mail de Mr EXBRAYAT Eric au sujet des nuisances sonores des voisins Mr et Mme GOUTTE,
- du mail de Mr DUPORT Sylvain demandant de faire de l'éco pâturage à la station d'épuration,
- du courrier de la sous-préfecture concernant un courrier de Mr GIBERT Michael,
- du courrier de Mr CHANTELOUP Christophe qui souhaite acquérir le local technique actuel et l'appartement,
- du courrier de Mr MARCOUX Pierre Baptiste souhaitant louer la parcelle AD 32,
- du courrier de Mr MACARDIER Eric informant que ce même courrier a été adressé à Mr FOYATIER Robert pour une mise en demeure pour l'élagage des arbres et l'entretien des haies,
- du courrier de Mr et Mme MOLIN Daniel et Aline concernant leurs voisins Mr et Mme Christophe DUILLON,
- des remerciements des Roses de Noël et de l'APF France Handicap,
- des félicitations pour l'élection ou de la réélection de la part de Laurent WAUQUIEZ, Président de la région Auvergne Rhône Alpes, de Mme Marie-Camille REY, vice-présidente déléguée à la région, de la Présidente de la CCI Lyon Métropole et de Mr Augustin MONTOUSSÉ DU LYON, directeur d'ENEDIS Loire,
- Monsieur Laurent BURNOD quitte la réunion à 22 H 50
- du courrier du député Julien BOROWCZYK,
- du courrier de Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL,
- du courrier de l'Inspecteur d'Académie fixant les horaires de l'école,
- du courrier de Mr Steven BRUNEL, graveur,
- du courrier de l'Evêque de St Etienne pour une invitation à l'inauguration de la maison diocésaine le jeudi 10 septembre à 18 h,
- de l'invitation de la paroisse de St Paul en Forez Donzy pour la célébration de l'installation du Père Patrick de Breuvand et du Père Wojciech Ozog le dimanche 27 septembre à 10 h 30 à l'église de Feurs,

12. Prochaines réunions et manifestations

- Réunion du conseil municipal : Lundi 12 octobre ou Jeudi 15 octobre 2020 à 20h30,
- Réunion de la commission information : Mardi 15 septembre 2020 à 19h30,
- CMJ (Conseil Municipal Jeunes): Vendredi 18 septembre 2020 à 18 h,
- Réunion pour la préparation du règlement intérieur : Lundi 5 octobre 2020 à 20 h 30,
- Réunion de commission école/cantine : Lundi 28 septembre 2020 à 18 h 30.

Pour extrait certifié conforme A PONCINS, le 10 septembre 2020

> Le Maire Julien DUCHÉ

COMPTE RENDU Réunion du conseil municipal de PONCINS du lundi 12 octobre 2020

Séance Publique.

<u>Présents</u>

Julien DUCHÉ, Bernard FOYATIER, Maryline CHEMINAL, Thierry DURRET, Josiane FOUQUET, Agnès CAVASSA, Sylvie DELORME, Ludovic GUILLARME, Laurent BURNOD, Audrey ROCHE, Julie BATAILLON, Jérôme BAS, Norma TAIRI ARDAILLON, Michaël GIBERT Audrey ROCHE est arrivée à 20 H 38

Absent excusé:

Christophe MASSON qui a donné pouvoir à Michaël GIBERT

1. Approbation du compte rendu de la réunion du mardi 8 septembre 2020

Monsieur Michaël GIBERT remarque l'oubli de la méthode de recrutement utilisé pour le poste de secrétaire.

Le Conseil Municipal, approuve, le compte rendu du mardi 8 septembre 2020 par 9 voix pour et 5 voix contre (Laurent BURNOD, Josiane FOUQUET, Christophe MASSON, Mickael GIBERT et Norma TAIRI ARDAILLON).

Audrey ROCHE arrivée à 20 H 38, n'a pas participé au vote.

2. Désignation de la secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 13 voix **POUR**, 1 **ABSTENTION** (Laurent BURNOD) de désigner Mme Maryline CHEMINAL comme secrétaire de séance.

Audrey ROCHE arrivée à 20 H 38, n'a pas participé au vote.

3. Présentation et approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Le règlement intérieur du conseil municipal a été étudié en réunion préparatoire le 5 octobre.

Après discussion, le règlement intérieur du conseil municipal est approuvé par 8 voix pour, 5 contre (Norma TAIRI ARDAILLON, Michaël GIBERT, Christophe MASSON, Laurent BURNOD et Josiane FOUQUET) et 2 abstentions (Ludovic GUILLARME et Audrey ROCHE)

(Délibération n° 12-10-2020-1)

4. Demande de Fonds de concours à la Communauté de communes de Forez-Est

Monsieur le Maire présente le contexte dans lequel la commune de Poncins peut recevoir des Fonds de concours de la Communauté de communes de Forez-Est. Cette année le montant de ces Fonds est de 9146€.

En 2021 ils seront de 4573€ et il n'y en aura plus en 2022.

Le conseil municipal, après discussion, et à l'unanimité décide de solliciter ces fonds de concours.

(Délibération n° 12-10-2020-2)

5. Délibération contre le transfert à la Communauté de communes de la compétence PLU

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les enjeux du transfert de la compétence à la Communauté de communes de Forez-Est, notamment la perte de compétence en matière d'Urbanisme. Le conseil municipal, après discussion, et à l'unanimité, s'oppose au transfert de cette compétence à la Communauté de communes de Forez-Est.

(Délibération n° 12-10-2020-3)

6. Demande de subvention exceptionnelle du Football-Club de la Plaine

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Sylvain DUPORT Président du Football-Club de la Plaine, par lequel il demande une subvention exceptionnelle. Cette demande est motivée par le manque à gagner suite à la suppression de la Foire en 2020 et à la progression des effectifs notamment chez les jeunes.

Après discussion le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2500€ par 9 voix pour 2500€ (Sylvie DELORME, Norma TAIRI ARDAILLON, Christophe MASSON, Michaël GIBERT, Audrey ROCHE, Laurent BURNOD, Josiane FOUQUET, Agnès CAVASSA et Jérôme BAS), 5 voix pour 2000€ (Thierry DURRET, Bernard FOYATIER, Julien DUCHÉ, Ludovic GUILLARME et Maryline CHEMINAL), 1 voix pour 1500€ (Julie BATAILLON)

(Délibération n° 12-10-2020-4)

7. Présentation et approbation du Rapport d'Activités de la Communauté de communes Forez-Est 2019

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a pris connaissance de ce rapport envoyé précédemment par mail.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité ledit rapport.

(Délibération n° 12-10-2020-5)

8. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable 2019 (RPQS)

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a pris connaissance de ce rapport envoyé précédemment par mail.

9. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif 2019 (RPQS)

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a pris connaissance de ce rapport envoyé précédemment par mail.

10. Courriers et mail

Le conseil municipal prend connaissance :

- De la proposition de William Grange souhaitant acquérir la maison qu'il loue au prix de 90 000€.
 Après une rencontre avec celui-ci, une proposition de prix de 95 000€ est présentée au conseil municipal.
 - Le conseil municipal après discussion propose le prix de 95 000€ par 12 voix pour, 1 Contre (Josiane FOUQUET) et 2 abstentions (Michaël GIBERT et Christophe MASSON)

A la prochaine réunion du conseil municipal, la délibération sera prise sur ces bases-là, Par ailleurs William Grange a fait un courrier pour acquérir le local technique actuel.

- Du courrier de remerciements de l'ADAPEI de Montbrison pour l'attribution de la subvention,
- Du faire-part de naissance de Lucile au foyer de Séverine et Jérôme Bas conseiller municipal,
- Du mariage d'Alexia de Filippi et Michaël Gibert conseiller municipal, le samedi 17 octobre 2020

11. Prochaines réunions et manifestations

- Réunion du conseil municipal : Lundi 16 novembre ou Jeudi 19 novembre 2020 à 20h30,
- Réunion pour la préparation des Fêtes de fin d'année : Lundi 2 novembre à 20h30,
- Réunion de la commission école/cantine : Lundi 2 novembre à 18 h 30,
- Réunion de la commission embellissement-fleurissement : Mardi 3 novembre à 17h30

Pour extrait certifié conforme A PONCINS, le 15 octobre 2020

> Le Maire Julien DUCHÉ

	CA 2019 BP 2020 Recettes Fo	Prévu	Réalisé	Prévu
		2019	2019	2020
	013 Atténuations de charge		12 070	
70311	Concessions dans les cimetières	1 000	1 995	1 500
70312	Redevances taxes funéraires	1 000	1 837	1 000
70323	Redevance occupation domaine public Orange	2 000	2 019	2 000
7067	Redevances garderie et cantine	25 000	28 708	28 000
7083	Locations diverses : cantine et terrains		203	100
70872	Remboursement de frais du budget assainissement	9 000	8 988	10 000
70878	Remboursement par autres redevables	4 000	4 530	4 000
	70 Vente de produits	42000	48 280	42 600
73111	Taxes foncières et d'habitation	190 000	209 934	200 000
7318	Autres impôts ou assimilés		1 472	
73211	Reversement TP par CCFE	75 000	90 499	80 000
7381	Taxe additionnelle sur les droits de mutation	15 000	24 970	15 000
7388	Taxe sur les terrains devenus constructibles	5 000	19 216	10 000
	73 Impôts et taxes	285000	346 091	305 000
7411	Dotation de base des communes	70 000	73 107	70 000
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction	17 227	22 334	20 000
744	FCTVA		3 030	1000
74718	Autres : Fonds amorçage rythmes scolaires		127	
74834	Compensation de l'Etat : Taxe foncière	2 970	3 998	3 000
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation	3 000	7 064	3 000
	74 Dotations, subventions	93197	109 660	97 000
752	Revenus des immeubles	17 030	17 869	15 000
7588	Autre produit divers de gestion courante	800	90	100
	75 Autres produits de gestion courante	17830	17 959	15100
773	Mandats annulés		31	
775	Produits des cessions d'immeubles		10 875	
778	Autres produits exceptionnels		463	
7788	Produits exceptionnels divers		540	100
	77 Produits exceptionnels		11 909	100
002	Excédent antérieur reporté Fonctionnement.			475 759
	002 Excédent antérieur reporté Fonctionnement.	436 973		475 759
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	875 000	545 969	935 559

		Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020
60611	Eau et assainissement	13 000	4 767	13 000
60612	Energie-électricité	36 000	32 042	36 000
60622	Carburants	6 000	2 727	5 000
60623	Alimentation	25 000	11 755	25 000
60631	Fournitures d'entretien	6 000	1 075	3 000
60632	Fournitures de petit équipement	13 000	13 097	13 000
60636	Vêtements de travail	1 000	316	1 000
6064	Fournitures administratives	4 000	563	3 000
6065	Livres, disques, cassettes	1 000	713	1 000
6067	Fournitures scolaires	7 000	6 928	7 000
611	Contrat prestations services	300	463	500
6135	Locations mobilières	5 000	6 955	7 500
61521	Entretien de terrain	8 000	1 922	8 000
615221	Bâtiments publics	30 000	4 879	30 000
615231	Entretien de voies et réseaux	18 000	7 989	18 000
61551	Entretien matériel roulant	5 000	961	5 000
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000	528	2 000
6156	Maintenance	11 000	6 741	10 000
6161	Primes d'assurance	15 000	8 690	15 000
6182	Documentation générale et technique	2 000	154	2 000
6184	Versements à des organismes de formation	3 000		3 000
6225	Indemnités comptable et régisseur	1 000	448	1 000
6226	Honoraires	1 000	30	2 000
6227	Frais d'actes de contentieux	2 000	1 680	3 000
6231	Annonces et insertions	5 000	3 300	5 000
6232	Fêtes et cérémonies	15 000	9 105	15 000
6238	Archivage et reliures	3 000		2 000
6247	Transports collectifs	1 000	218	1 000
6256	Missions	1 000	34	1 000
6257	Réceptions	8 176	2 610	5 000
6261	Frais d'affranchissement	1 500	538	1 500
6262	Frais de télécommunication	5 000	3 806	5 000
627	Services bancaires et assimilés	500	100	500
6281	Cotisations	1 000	574	1 000
6283	Frais de nettoyage de locaux	3 000	2 281	3 000
63512	Taxes foncières	2 000	1 604	2 000
011	Charges à caractère général	261 476	139 592	256 000
6 218	Service remplacement CDG	11 000	25 659	26 000

6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	3 000	2 154	3 000
6338	Autres impôts et taxes	2 000	446	2 000
6411	Rémunération principale PT	134 295	72 012	134 454
6413	Rémunération principale PNT	115 000	73 213	115 000
6451	Cotisations à l'URSSAF	48 000	30 474	40 000
6453	Cotis. Caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	45 000	23 522	40 000
6454	Cotisations ASSEDIC	5 000	2 730	5 000
6455	Cotisations Assurances Personnel	19 000	13 213	19 000
6456	Cotisations FNC Supplément familial	1 000	608	1 000
6458	Cotisations autres organismes MNT	1 000	432	1 000
6475	Médecine du travail	1 000	1 006	1 200
012	Charges de personnel	385 295	245 468	387 654
6531	Indemnités élus	30 000	28 936	45 000
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	2 600	2 385	3 900
6534	Cotisations sécurité sociale part patro. Élus	5 000	4 750	7 500
6535	Formation élus	500	292	800
6553	Service d'incendie	29 000	22 810	29 000
65541	Compensation charges territoriales	19 000	9 452	19 000
65738	Autres organismes publics		372	400
6574	Autres organismes droit privé	15 000	7 648	15 000
65888	Autres		1	0
65	Autres charges de gestion courante	101 100	76 647	120 600
66111	Intérêts des emprunts, dettes	34 027	23 374	30 000
668	Autres charges financières			
66	Charges financières	34 027	23 374	30 000
6714	Bourses et prix	1 000	272	1 000
673	Titres annulés (exercice antérieur)			
67	Charges exceptionnelles	1 000	272	1 000
675	Valeur comptable immobilisations cédées		10 875	
6811	Dotation aux amortissements d'immobilisations	10 305	10 305	10 305
042	Opérations d'ordre entre sections	10 305	21 180	10 305
022	Dépenses imprévues fonctionnement	30 500		29 000
023	Virement investissement	50 297		100 000
014	O14 Atténuations de produits (dégrev.taxe foncière)		650	1 000
TO	TAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	875 000	507 183	935 559





















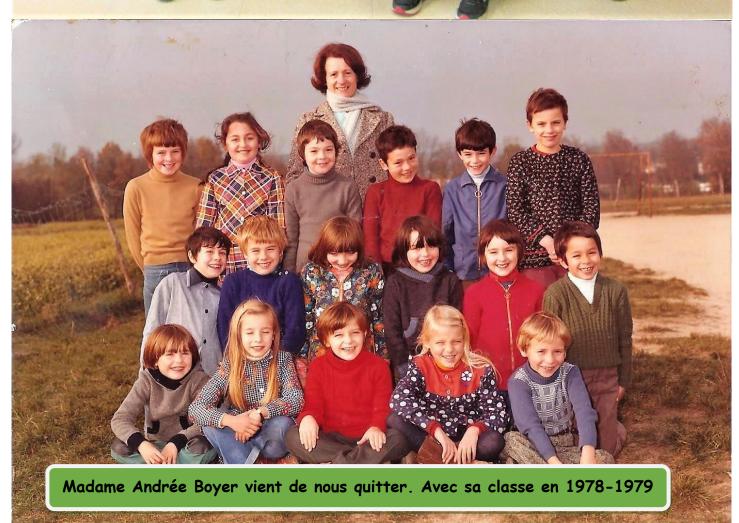








Rentrée 2020, les enseignantes, de gauche à droite : Murielle Lamargot, Colleen Bouffier, Isabelle Vallet, Dominique Barlier, Valérie Cros, Véronique Décombe, Marie-Thérèse Mourieras















Délégués de la commune de Poncins 2020-2026

	Titulaires	Suppléants
SIEL (Syndicat Intercommunal des eaux du LIGNON)	Julien DUCHÉ Bernard FOYATIER Maryline CHEMINAL Thierry DURRET	
SIEL (Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire)	Julien DUCHÉ	Thierry DURRET
SIF (Syndicat du forez)	Bernard FOYATIER	Thierry DURRET
CCFE (Communauté de Communes FOREZ-EST)	Julien DUCHÉ	Maryline CHEMINAL
Prévention routière	Thierry DURRET	
Conseil d'école	Maryline CHEMINAL	Bernard FOYATIER
FC Plaine	Ludovic GUILLARME	Bernard FOYATIER
ACP	Julie BATAILLON	Maryline CHEMINAL
Sou de l'École	Audrey ROCHE	
Amicale Boule Poncinoise	Maryline CHEMINAL	Thierry DURRET
Fanfare	Maryline CHEMINAL	Bernard FOYATIER
École de Musique de Poncins		
FNACA	Bernard FOYATIER	
Comité des Fêtes	Jérôme BAS	Christophe MASSON
Comité de la Foire	Maryline CHEMINAL	Michaël GIBERT
GVP	Josiane FOUQUET	
ZUMBA Poncinoise	Sylvie DELORME	
Pétanque	Laurent BURNOD	Michaël GIBERT
TCP	Ludovic GUILLARME	
A l'Ombre de la Scène	Agnès CAVASSA	
Amicale classe 64	Bernard FOYATIER	
Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin	Maryline CHEMINAL	Ludovic GUILLARME

Commissions de la commune de PONCINS 2020-2026			
Commission	Responsable (s)	Membres	
Finances	Julien Duché	Tout le conseil municipal	
Emballissament Eleveissament	Maryline Cheminal et	Norma Tairi Ardaillon, Bernard	
Embellissement, Fleurissement	Julie Bataillon	Foyatier, Thierry Durret	
Fêtes et cérémonies	Bernard Foyatier et	Tout le conseil municipal	
letes et cerentomes	Maryline Cheminal	Tout le conseil Manicipal	
		Maryline Cheminal,	
Information	Julien Duché	Audrey Roche, Christophe	
		Masson, Jérôme Bas	
Jeunesse et Sports CMJ	Maryline Cheminal	Tout le conseil municipal	
Salles	Bernard Foyatier et		
Salles	Thierry Durret		
Commission aide sociale	Maryline Cheminal	Norma Tairi Ardaillon,	
commission aide sociale		Bernard Foyatier, Sylvie Delorme	
École, cantine	Maryline Cheminal et	Agnès Cavassa, Michaël Gibert,	
Cole, cantine	Audrey Roche	Julie Bataillon	
Entretien assainissement,	Bernard Foyatier		
voirie	Damard Faration at		
Travaux	Bernard Foyatier et	Tout le conseil municipal	
	Thierry Durret		
Agents d'entretien	Bernard Foyatier et		
	Thierry Durret		
Commission d'Appel d'Offres	Bernard Foyatier,	Ludovic Guillarme, Audrey Roche,	
(CAO)	Maryline Cheminal,	Christophe Masson	
Manaiaum la Maina	Thierry Durret	outes les commissions	
Monsieur le Maire est membre de droit de toutes les commissions			

COMPTE RENDU Réunion du conseil municipal de PONCINS du jeudi 19 novembre 2020

Séance Publique.

Présents

Julien DUCHÉ, Bernard FOYATIER, Maryline CHEMINAL, Thierry DURRET, Josiane FOUQUET, Agnès CAVASSA, Sylvie DELORME, Ludovic GUILLARME, Laurent BURNOD, Audrey ROCHE, Julie BATAILLON, Christophe MASSON et Michaël GIBERT.

<u>Absents excusés</u>: Norma TAIRI ARDAILLON qui a donné pouvoir à Christophe MASSON et Jérôme BAS qui a donné pouvoir à Julien DUCHÉ

En début de séance, Monsieur le Maire a rappelé la mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, assassiné pour avoir fait dans le cadre de son métier un cours sur la liberté d'expression. Un instant de recueillement a été observé par l'assemblée.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du lundi 12 octobre 2020

Le Conseil Municipal, approuve, le compte rendu du lundi 12 octobre 2020 par 10 voix pour, 3 abstentions (Christophe MASSON, Mickael GIBERT et Norma TAIRI ARDAILLON) et 2 contre (Laurent BURNOD, Josiane FOUQUET)

2. Désignation de la secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 14 voix pour, 1 abstention (Laurent BURNOD) de désigner Mme Maryline CHEMINAL comme secrétaire de séance.

3. Vente de la maison (parcelle cadastrée AH 79)

Monsieur le Maire rappelle les conditions de vente de la parcelle AH 79 d'une superficie de 700 m² sur laquelle il y a la maison occupée par Monsieur William Grange.

Monsieur William GRANGE souhaite acquérir la maison au prix de 95 000 €.

Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les conditions de la vente.

(Délibération n° 19-11-2020-1)

4. Tarifs communaux 2021

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs communaux pour l'année 2021.

• Tarifs location des salles communales (Délibération n° 19-11-2020-2) :

SALLE COMMUNALE

•	Habitants de la commune	300 € + 100 € nettoyage
•	Extérieurs	550 € + 100 € nettoyage
•	Apéritif (habitants de la commune)	150 € + 100 € nettoyage
•	Apéritif (extérieurs)	250 € + 100 € nettoyage
•	Réunions	100 € + 100 € nettoyage

SALLE DES ASSOCIATIONS

•	Habitants de la commune	180 € + 50 € nettoyage
•	Extérieurs	300 € + 50 € nettoyage
-	Apéritif (habitants de la commune)	100 € + 50 € nettoyage
•	Apéritif (extérieurs)	150 € + 50 € nettoyage
•	Réunions	50 € + 50 € nettoyage

A chaque location, il sera demandé une caution de 500 €.

Pour les associations, les salles sont gratuites. Il sera demandé :

- 50 € pour le nettoyage lors de loto, concours de belote, soirées familiales dans la salle communale,
- 50 € pour le nettoyage après des mâchons dans la salle des associations.
- Tarifs droits de place pour la Fête Patronale (Délibération n° 19-11-2020-3) :

•	Emplacement de 0 à 5 ml	20 €
•	Emplacement de 5 à 10 ml	40 €
•	Emplacement de 10 à 15 ml	55 €
•	Emplacement de 15 ml et plus	60 €

Tarifs du columbarium (Délibération n° 19-11-2020-4) :

Cases	15 ans	30 ans	50 ans	Fourniture plaque et ouverture case	Dispersion Plaque sur stèle
3 urnes	300 €	450 €	600€	100 €	100 €
4 urnes	400 €	600 €	800 €	100 €	100 €

• Tarifs de la garderie et de la cantine (Délibération n° 19-11-2020-5) :

<u>Garderie</u>	<u>du matin :</u>		<u>Garderie d</u>	u soir :	
7h30 à	8 h	0.25 €	16h30 à	17 h	0.25€
8 h à	8h20	0.25 €	17 h à	17h30	0.25€
Garderie (de « midi »		17h30 à	18 h	0.25€
12 h à	12h30	0.25 €	18 h à	18h30	0.25€
13հ15 ձ	13h35	0 25 €			

CANTINE: Repas: 3 €

• Tarifs redevance assainissement (Délibération n° 19-11-2020-6) :

Prime fixe 73 €

Redevance 1.08 €/m3 d'eau jusqu'à 100 m3

 Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) (Délibération n° 19-11-2020-7):

■ 1 400 € pour l'année 2021.

• Tarifs des concessions au cimetière (Délibération n° 19-11-2020-8) :

Concession cinquantenaire
 Concession trentenaire
 76 € le m2

Tarifs des travaux au cimetière (Délibération n° 19-11-2020-9) :

	•	•
•	Creusement d'une fosse	226 €
•	Nettoyage caveau	140 €
•	Inhumation	70 €
•	Exhumation	140 €
•	Inhumation caveau	70€

90 €

Le déplacement des dalles sera à la charge de la famille.

5. Participation de la commune aux frais d'extension du réseau électrique pour les 2 parcelles de Mr Charles BICHON, Route de Montverdun

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis d'extension du réseau électrique pour desservir les parcelles de Monsieur Charles BICHON Route de Montverdun. Ce devis par le SIEL indique une participation de la commune qui s'élève à 5 437.81 €.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce devis.

(Délibération n° 19-11-2020-10)

6. Remboursement du loyer d'octobre 2020 à Mme Estelle DURRET

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que d'importants travaux ont été effectués par la locataire, Mme Estelle DURRET pour un montant de 3 000€.

Pour tenir compte des réalisations effectuées par Mme Estelle DURRET, Monsieur le Maire propose de lui rembourser le loyer d'octobre 2020 d'un montant de 531.65€.

Le conseil municipal accepte, par 12 voix pour, 2 abstentions (Josiane FOUQUET et Michaël GIBERT) et 1 voix contre (Laurent BURNOD), le remboursement du loyer.

(Délibération n° 19-11-2020-11)

7. Décision modificative n°1

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des virements d'un compte à un autre pour le remboursement du loyer de Mme Estelle DURRET :

Compte 678 Autres charges exceptionnelles +100 €
Compte 022 Dépenses imprévues de fonctionnement - 100 €

Le conseil municipal autorise les virements de crédits ci-dessus, par 12 voix pour, 2 abstentions (Josiane FOUQUET et Michaël GIBERT) et 1 voix contre (Laurent BURNOD). (Délibération n° 19-11-2020-12)

8. Questions orales posées par Michaël Gibert et Laurent Burnod

Questions orales posées par Michaël Gibert

 $\underline{\textbf{Question}}: \text{ ``Face aux dégradations incessantes', serait-il possible d'instaurer une commission sécurité afin que chacun puisse donner son avis et tenter d'apporter des solutions à ce problème? ``}$

Réponse:

Les incivilités et le vandalisme existent à Poncins comme ailleurs. Il est demandé à ceux qui constatent de tels actes de prévenir la Mairie qui porte plainte. Ce n'est pas une commission qui va régler ces actes-là, car il faut réagir le plus vite possible.

<u>Question</u>: « Serait-il possible d'avoir un état des lieux des ponts de notre commune (date des anciennes expertises, avis rendus, etc....) »

Réponse :

Conclusions d'avril 2011 : pont de Vizézy : Trottoirs très dégradés.

Ce qui a été fait : limitation à 3.5 T, tapis refait limitant les vibrations, plots mis en face des trottoirs ont été dégradés et cassés.

Envisager un gabarit limitant la hauteur et donc le tonnage (voir le problème de certaines camionnettes inférieures à 3.5T et « gênées » par le gabarit (problème de hauteur)

Pont du Lignon : trottoirs en bon état. Garder la limitation à 6 T

Devis étudiés :

Pont de Vizézy : Réparation : 250 000 € HT Remplacement : 700 000 € HT Pont du Lignon : Réparation : 300 000 € HT Remplacement : 800 000 € HT

<u>Question</u>: « Serait-il possible d'avoir un point sur l'avancée du chantier de la cure depuis l'installation du conseil municipal actuel »

Réponse :

Rappel : participation de la commune de 24 000 € validée le 11 septembre 2019

Visite de Loire Habitat et Epora le 14 septembre pour fixer un échéancier des travaux à venir. Travaux de déconstruction au cours du 1er trimestre 2021.

TPM Lorette, entreprise retenue pour la déconstruction, a déposé une Déclaration Intention de Commencement de Travaux (DICT) pour un début de travaux au 7 décembre et ce pour une durée de 120 jours

<u>Question</u>: « Le 16 juin, nous vous avons voté des délégations, serait-il possible d'avoir un point sur l'utilisation ou non que vous en avez faites. »

Réponse:

Marché de voirie: passation du marché de voirie à la Société EIFFAGE (Colas, Eurovia, STAL) selon le résultat de l'appel d'offres; la proposition d'EIFFAGE étant inférieure au montant subventionnable il a été décidé de refaire une partie du chemin de la Varenne, l'accès à l'Allée des chênes rouges ainsi que la prolongation jusqu'à la maison Quoniam

Cimetière : délivrance de concessions et informations aux propriétaires de celles qui arrivent à échéance (50 ans). Environ une dizaine

Questions orales posées par Laurent Burnod

Question: Lors du précédent conseil municipal, nous avons voté la sollicitation des fonds de concours auprès de la ComCom de Forez-Est d'un montant de 9146 €. Vous avez évoqué, sauf erreur de ma part, que cette somme serait affectée à la réalisation de travaux à la salle des fêtes suite aux infiltrations d'eau au niveau des vélux pour un montant de 20 k€. Pourrions-nous consulter le ou les devis ainsi que la police d'assurance que la commune à souscrite pour les bâtiments communaux?

<u>Réponse</u>:

Vote à l'unanimité. Le montant de la somme dépensée (Électricité - chauffage : 22 641.87 \in et Travaux de couverture : 2484 \in TTC) pour les fonds de concours (1035 \in en investissement et 8 111 \in en fonctionnement soit un total de 9 146 \in) a été validé par la Trésorerie. Les travaux de reprise de l'étanchéité des Velux ont été réalisés par l'entreprise L'Atelier de couverture et se montent à (2484 \in)

<u>Question</u>: M. Mickaël GIBERT a, à plusieurs reprises, indiqué que la composition de la commission CAO n'avait pas été établie selon les règles du CGCT. Vous avez réfuté ses arguments et un conseiller municipal avait même indiqué que ce qui était voté ne pouvait plus l'être à nouveau. Je me suis autorisé à contacter le bureau de contrôle de légalité de la préfecture afin d'éclairer le débat. Le bureau m'a

ensuite renvoyé vers la sous-préfecture de Montbrison. Mon interlocutrice, Mme Camille ECHAMPARD m'a informé d'une possible irrégularité dans le mode de scrutin utilisé pour le vote de la CAO de votre commune et qu'il n'est pas précisé que le mode proportionnel ait bien été celui utilisé. C'est pourquoi elle allait vous en faire observation. Avez-vous reçu sa demande et quelle réponse allez-vous y apporter?

Réponse :

Le courrier adressé à Monsieur le Maire ne s'adresse pas au conseil municipal, sauf si Monsieur le Maire juge « intéressant » de le présenter au conseil municipal

<u>Question</u>: « Vous venez, ce jour, de nous faire suivre une cagnotte en ligne pour aider nos commerçants. Précédemment, vous aviez évoqué un fonds d'aide de la ComCom avec participation de la mairie. Qu'en est-il à ce jour ? »

<u>Réponse</u>: La cagnotte est à l'initiative d'un particulier qui nous a demandé de « diffuser sans modération ».

Deux demandes de commerces locaux ne répondant pas aux critères d'attribution, n'ont pu être honorées

9. Informations

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal :

- -De l'avancement des travaux de voirie.
- -De la possibilité d'acquérir la parcelle de M. Marcel MEY d'une superficie de 419 m² Cette parcelle permettrait de relier l'école et le local technique aux salles communales.
- -De la préparation de la corbeille festive pour le noël des anciens. Maryline Cheminal présente le contenu des corbeilles et informe le conseil des commandes passées.
- -De l'attribution de la subvention du Conseil Départemental d'un montant de 65 000€ pour les travaux de l'école. De plus, la commune a bénéficié de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 33 060€ pour un total de dépenses de 258 242€ TTC.

10. Courrier

Le conseil municipal prend connaissance :

- Du courrier de Mr et Mme DUILLON Christophe concernant les bruits de voisinage.

Le courrier sera transmis à l'auteur des nuisances.

11. Prochaines réunions et manifestations

- Réunion du conseil municipal : Lundi 14 décembre ou Jeudi 17 décembre 2020 à 20h30,
- Distribution des invitations pour retirer la corbeille festive des anciens par les membres du conseil municipal,
- Décors de Noël : Jeudi 3 décembre à 9h
- Permanences ballotins : Samedi 12 décembre et Dimanche 13 décembre de 10h à 12h
- Vœux au personnel communal : Dimanche 3 janvier à 10h30

A PONCINS, le 22 novembre 2020

Le Maire Julien DUCHÉ

COMPTE-RENDU

Réunion du conseil municipal de PONCINS du lundi 14 décembre 2020

Séance Publique.

Présents

Julien DUCHÉ, Bernard FOYATIER, Maryline CHEMINAL, Josiane FOUQUET, Agnès CAVASSA, Sylvie DELORME, Ludovic GUILLARME, Audrey ROCHE, Julie BATAILLON, Jérôme BAS, Christophe MASSON, Norma TAIRI ARDAILLON et Michaël GIBERT.

<u>Absents excusés</u>: Thierry DURRET qui a donné pouvoir à Bernard FOYATIER et Laurent BURNOD qui a donné pouvoir à Josiane FOUQUET.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du jeudi 19 novembre 2020

Le Conseil Municipal, approuve, le compte rendu du jeudi 19 novembre 2020 par 9 voix pour, 4 abstentions (Jérôme BAS, Christophe MASSON, Michaël GIBERT et Norma TAIRI ARDAILLON) et 2 contre (Laurent BURNOD et Josiane FOUQUET).

2. Désignation de la secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 13 voix pour, 1 abstention (Josiane FOUQUET), 1 voix contre (Laurent BURNOD) de désigner Mme Maryline CHEMINAL comme secrétaire de séance.

3. Demande de subvention au conseil départemental pour les travaux et matériels liés à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

Par délibération, le conseil municipal a validé l'ADAP le 23 avril 2018 et la programmation de travaux sur un délai de 3 ans.

Pour 2020, il est prévu la commande de matériels d'accessibilité pour l'ancienne bibliothèque, la salle des associations, la salle communale, l'église, la mairie et la nouvelle bibliothèque.

Le devis total du matériel s'élève à 6 339,48 HT (entreprise HANDINORME).

La pose sera effectuée par les agents communaux avec l'appui du fournisseur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le devis et sollicite une subvention auprès du Département de la Loire.

(Délibération n° 14-12-2020-1)

4. Location de chasse à Monsieur Frédéric SALLET

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que Monsieur Frédéric SALLET domicilié à PONCINS, 143, Route du Petit Noel, souhaiterait un bail concernant le droit de chasse sur les parcelles suivantes :

- Champ de Foire

AD 32

28 845 m2

- Croix Bardon

B 1358

9 090 m2

Après discussion, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de consentir un bail d'une année, à partir du 1^{er} janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2021, renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer mensuel fixé à 48,40€ et révisé chaque année suivant l'indice de fermage.

(Délibération n° 14-12-2020-2)

5. Courriers

Le conseil municipal prend connaissance :

- Du courrier de Mr Sylvain DUPORT concernant sa demande préalable d'autorisation d'exploiter.
- Des courriers de Mr et Mme Philippe et Christine DUCREUX, Mr Guy PUZENAT et Mme Michèle BOURDELIN relatif à la connexion THD 42.

Une copie de ces courriers sera envoyée au THD 42 en demandant aux entreprises devant intervenir pour la fibre d'être vigilantes sur la fermeture à clé, de la porte du local technique (Shelter) chaque fois qu'un technicien quitte ce local.

Il a été constaté que plusieurs fois ce local était ouvert sans personne à l'intérieur.

- Du courrier de M. et Mme Marcel BLANCHON remerciant pour la réfection du chemin du lavoir.
- Du courrier de remerciements de Madame Michèle BOURDELIN relatif à la corbeille festive.

6. Informations

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal :

De l'acquisition d'une remorque pour tonne à eau à l'entreprise DAMAS pour la somme de 3 250€
 HT.

Monsieur le Maire remercie :

- Les élus qui ont participé à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année,
- Les élus qui ont participé à la distribution des corbeilles festives ce week-end,
- Les élus qui ont participé aux diverses commissions (communication, cantine, école, préparation de Noël...) et à la réunion des Présidents d'associations.

7. Prochaines réunions et manifestations

- Réunion du conseil municipal : Mardi 23 février ou Vendredi 26 février 2021 à 20h30,
- CMJ (Conseil Municipal Jeunes): Jeudi 14 janvier 2021 à 18 h
- Vœux du nouvel an : Dimanche 3 janvier à 10h30 à la salle des associations pour les agents et non pas à la population comme initialement prévu.
- Commission finances: Mardi 19 janvier ou Mardi 26 janvier 2021 à 20h30.
- Le bulletin municipal est en cours de réalisation, la distribution se fera par le soin des élus, après la récupération des bulletins.

A PONCINS, le 16 décembre 2020

Le Maire Julien DUCHÉ

Association Culturelle Poncinoise

L'Association Culturelle Poncinoise permet de se retrouver et de partager de bons moments aux diverses activités qu'elle propose : Belote, Chorale, Tarot, Travaux manuels, Scrabble, Marche et Mycologie.

Nous remercions vivement la municipalité ainsi que Julien DUCHE, maire de la commune, pour le prêt des locaux qui nous permet de réaliser nos activités et manifestations au cours de l'année.

Les activités de l'ACP ont fonctionné de septembre à mi-mars 2020 et ont dû s'interrompre à cause de la pandémie.

L'ACP n'a pas pu organiser les diverses manifestations prévues en 2020 suite à la pandémie COVID-19 et aux décisions gouvernementales.

Le concours de Belote prévu le 13 mars 2020 a été annulé le jour même par prudence et au vu des annonces gouvernementales ; les assiettes repas ont été distribuées à toutes les personnes qui étaient au concours.

Le voyage prévu en mai pour l'Espagne a été reporté en mai 2021.

L'Assemblée Générale a été reportée à une date ultérieure en fonction des mesures qui seront autorisées.

Après une année 2020 très exceptionnelle, nous espérons que cette pandémie va s'estomper et que nous pourrons envisager une année 2021 meilleure que celle que nous venons de traverser et surtout vous retrouver en bonne santé.

Si vous souhaitez nous rejoindre lorsque les conditions sanitaires le permettront, n'hésitez pas à contacter les responsables d'activités ou la Présidente au 06-08-83-53-68, vous serez les bienvenus.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous présentent tous leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2021 ainsi qu'à vos familles et à vos proches.

Elisabeth THELISSON

Fanfare St Germain Laval - Poncins

Pour la fanfare, une année blanche, donc vraiment rien dire à part se lamenter sur la crise sanitaire...

Nous avons reporté les 160 ans de la société qui devaient se dérouler à Poncins, au samedi 10 juillet 2021. Donc pour le moment on peut toujours retenir la salle des fêtes pour cette date.

Claude PARDON Président Tél: 06.86.05.63.89

Amicale Classe 64

En 2020, nous n'avons pu faire aucune manifestation afin de respecter les règles sanitaires.

En 2021, nous projetons notre pique-nique le 22 Juin et l'Assemblée Générale le dimanche 21 Novembre à 11 H à la salle des associations, suivie de notre repas annuel.

N'ayant pas pu fêter le 20ème anniversaire de notre association en 2020, nous le reportons en 2021 (nature, date et lieu à définir)

Souhaitons pour toutes et pour tous une année 2021 beaucoup plus agréable et propice aux diverses manifestations.

La présidente, Ginette SÉON

L'Ombre de la Scène

La saison 2019 / 2020 de l'association L'Ombre de la Scène a vu l'arrivée dans la compagnie de deux nouveaux comédiens Jean-Marc Seigneur de Feurs et François Cosson de Champdieu, le retour de Maxime Mérigneux de Cleppé mais le départ de Guillaume Maroncle pour mutation professionnelle.

L'association Poncinoise de théâtre était cette saison composée de 16 personnes dont 13 comédiens de Poncins, Cleppé, Saint-Etienne-le-Molard, Feurs, Champdieu et Arthun.

La pièce choisie « Le clodo fait de la résistance » a pu être montée dans de bonnes conditions avec un retour des répétions le vendredi soir.

Elles ont eu lieu dans la salle communale ou la salle des associations gracieusement mises à disposition par la municipalité que chacun remercie.

La saison des représentations a débuté avec l'invitation d'une artiste forézienne Pascale Jouteur pour une représentation le dimanche 12 février de son nouveau spectacle de clown danseur de claquettes : La Grabotte a un air dans la tête. Ce spectacle a été très apprécié du public de tous les âges ainsi que le verre de l'amitié qui a suivi.

Concernant les représentations de la troupe, six étaient prévues à Marcoux, Arthun, Feurs, Poncins -un samedi soir et un dimanche après-midi d'avril- et à Pralong.

Avant de rencontrer le public, la répétition générale a eu lieu le vendredi 7 février, permettant de présenter la création aux responsables des différentes associations qui nous invitent : Comités des fêtes, Sous des écoles ou autres. L'objectif étant, par les recettes de ces spectacles, de les soutenir dans le financement leurs activités.

La pièce n'a malheureusement pu être jouée que devant le public du Comité des fêtes de Marcoux le samedi 22 février et celui d'Arthun le samedi 7 mars.

Les autres dates prévues, postérieures au 17 mars, ont dû être annulées par les organisateurs y compris celles à Poncins.

Par respect des règles sanitaires et de distanciation, l'assemblée générale n'a pas pu se faire en temps voulu.

Elle a été reportée.

Les activités de la compagnie l'Ombre de la Scène n'ont pas pu reprendre.

De plus, certains comédiens ayant souhaité arrêter cette activité, la pièce Le clodo fait de la résistance ne pourra être retravaillée.

Personne ne sachant ou ne pouvant savoir quand les associations pourront, ni dans quelles conditions (distanciation, réouverture de salles communales et conditions de mise à disposition, nombre de personnes pouvant être réunies, couvre-feu...), retrouver un fonctionnement normal, il est difficile voire impossible, à ce jour, de préparer une nouvelle saison 2021 de dire quand pourront reprendre les répétitions et quand des représentations pourront avoir lieu.

Les comédiens amateurs de l'Ombre de la Scène font preuve de patience et espèrent retrouver leur public dès que possible.

Christine Mérigneux présidente Jacqueline Couturier secrétaire

Martine Guillaumin trésorière,

Téléphone : 06 71 40 50 40

Email: ombredelascene@gmail.com

École de Musique de Poncins

Fonctionnement de l'EMP (Ecole de Musique de Poncins)
Cours gratuits négociés entre Professeur et élèves, à la convenance des 2
Orchestre « Les Cuivres de Poncins » : tous les samedis de 10 à 12 heures
Les 2 dès que les contraintes sanitaires seront levées.

AMICALE BOULE PONCINOISE PIERRE SALOT

Comme toutes les associations, cette année 2020 a été pour l'amicale boule une saison très difficile à cause du Covid.

Seul le challenge Christian DELORME a pu être organisé le 26 février 2020 au boulodrome de Feurs, concours avec 16 quadrettes, les autres concours ont dû être annulés.

Nous avons également pu organiser notre concours de belote le 22 février 2020, un très beau concours avec 52 doublettes, en 2021 ce concours n'aura pas lieu.

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 4 janvier 2020, le président Pierre SALOT a décidé après 35 ans de bons et loyaux services de quitter son poste de président, Pierre a accepté d'être président d'honneur de l'amicale boule poncinoise, poste qu'il n'a pas tenu très longtemps car peu de temps après Pierre nous a quittés brutalement, à présent l'amicale boule est orpheline de président d'honneur car après Pierre c'est Maurice CHARRASSIN qui nous a quittés pour rejoindre son ami Pierre.

Après avoir réalisé des travaux qui étaient bien nécessaires, à l'intérieur de la salle toutes les **peintures** refaites et le bar a été entièrement refait, à l'extérieur les murs de l'enceinte ont été repeints et la cabane verte est devenue le chalet

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à tous les travaux.

Le 28 août 2020 nous avons organisé une petite inauguration et le conseil d'administration a décidé en accord avec la municipalité de rebaptiser le lieu qui s'appelle à présent « AMICALE BOULE PONCINOISE PIERRE SALOT ».

Malgré l'annulation de tous les concours, nous avons tout de même pu pratiquer notre sport en jouant tout l'été à l'ombrage des jeux qui fut très apprécié avec la canicule.

A l'amicale nous n'avons pas de champions mais nous avons la convivialité et nous prenons du plaisir de nous retrouver sur les jeux avec nos amis de Chambéon pour disputer de jolies parties de boules.

N'hésitez à venir nous rejoindre le mardi et le jeudi à partir de 14 h, vous serez toujours les bienvenus.

Voici le nouveau bureau : Président : MARTIN René

Vice-président : DELORME Christian Trésorier GAUMOND Michel Trésorier adjoint **VILLE** Robert : Secrétaire NEANT Bernard Secrétaire adjoint Michel **VALOIS** Responsable des jeux CHAFFANGEON Pierre Membres Maurice SALET

PEYRON Bernard

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021 et prenez soin de vous.

MARTIN René

Fleurissement de Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin

Dans la catégorie A Maison avec cour, sont classés :

Edmond NICOTA 2^{ème}
Guy CHARLIOT 5ème

Dans la catégorie des communes de 600 habitants à 1100 habitants, la commune de Poncins se classe $4^{\grave{e}me}$, derrière les communes de 5t Cyr -les-Vignes, Salvizinet et 5t Martin-Lestra

Campagne Fleurissement et cadre de vie en Loire 2020 Fleurir la Loire

Nous vous remercions pour votre participation à la campagne départementale des Villes et Villages Fleuris.

Vous trouverez ci-dessous les commentaires des membres du jury départemental suite à leur visite du 10/09/2020.

Commentaires : excellente présentation de la commune par une équipe dynamique et investie dans le fleurissement et la mise en valeur du village.

Belle réalisation pour le préau de l'école avec création d'une marelle à l'initiative des élus et incorporation de sanitaires.

Participation des enfants au jury du concours des maisons fleuries.

On note également l'acquisition d'un véhicule électrique et la fin de la construction de l'aire de jeux sur les berges du Lignon.

Bonne et agréable diversification du fleurissement avec beaucoup de volume grâce à une mise en place de vivaces : bien continuer dans cette optique surtout dans le cadre du réaménagement de la traversée du bourg (végétalisation des écluses).

Cela permettra de supprimer les jardinières.

Dans les projets à venir, on note la démolition de la cure, la création "d'un centre technique" pour centraliser les matériels et les matériaux.

Particuliers distingués : M. Edmond NICOTA - 281 route de St Etienne-le-Molard - Poncins

M. Serge GROS - 38 route du petit Noël -Poncins

Merci de votre implication et bonne continuation! Particuliers

Concours communal du fleurissement Été 2020

Catégorie A : Maison avec cour ou jardin (15 participants) :

1) Mr et Mme	Grégory	POUILLON	9 Mr et Mme	Jean Claude	VACHERON
2) Mr et Mme	Guy	CHARLIOT	10) Mr et Mme	Edmond	BAROUX
3) Mr et Mme	Jean	METTON	11) Mr	Guy	PUZENAT
4) Mr et Mme	Armand	MICHEL	12) Mr et Mme	Stéphane	RANC
5) Mr et Mme	André	RANG	13) Mr et Mme	Maurice	VILLE
6) Mr et Mme	Michel	GAUMOND	14) Mr et Mme	Henri	GARDE
7) Mr et Mme	Edouard	DELORME	15) Mr et Mme	Jean Michel	GUILLOT
8) Mr et Mme	Bernard	FOYATIER			

Catégorie B : Décor sur la voie publique (6 participants) :

1) Mme	Michelle	BOURDELI	V 4) Mlle	Cathy	EYRAUD
2) Mr et Mme	Jean Marc	TROTTET	5) Mr et Mme	Robert	VILLE
3) Mme	Marie Jo	MAYERE	6) Mme	Odette	VACHERON

Catégorie C : Balcon (8 participants) :

1) Mr et Mme	Edmond	NICOTA	5) Mr et Mme	Louis	BORY
2) Mr et Mme	Serge	<i>G</i> ROS	6) Mr	Michel	ARVIN BEROD
2) Mr et Mme	Adélio	AFONSECA	7) Mr et Mme	Jean Pierre	CHEBANCE
4) Mr. et Mme	Christophe	DESTOMBES	58) Mr et Mme	Daniel	MURIGNEUX

Catégorie G : Fermes en activité et anciennes fermes (6 participants) :

1) Mr et Mme Jeo	an-Paul	METTON	4) Mademoiselle	Claudette	DURON
2) Monsieur	Antoine	DUCHÉ	5) Mr et Mme	Gérard	BRUEL
3) Madame	Josette	CHAFFANGEON	6) Madame	Hélène	DELEURENCE

Catégorie Potagers (4 participants) :

1) Mr et Mme	Dominique	THOLLOT	3) Mr et Mme	Gérard	GARNIER
2) Mr et Mme	Lucien	BEAU	4) Madame	Marie	THIVOLET

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Ce calendrier, compte-tenu de l'évolution des mesures sanitaires, est susceptible de modifications.

Année 2021

	FÉVRIER 2021
Mercredi 10	Amicale Boule Challenge Christian Delorme Boulodrome

	MARS 2021
Vendredi 12	Concours de belote de l'ACP Inter adhérents 14 H
Vendredi 19	Commémoration FNACA Cimetière 18 H

	AVRIL 2021
Samedi 24	ACP Sortie semi-nocturne 18 H 30

	MAI 2021
	Pétanque Vide-grenier Champ de Foire + Préau 7 H
Vendredi 8	
	Commémoration du 8 mai 1945 9 H 45 Place du 19 mars 1962
Jeudi 13	
Vendredi 14	
Samedi 15	Voyage de l'ACP
Dimanche 16	
Lundi 17	
Jeudi 20	Challenge BACCONIN-VIALLERON : Amicale Boule Poncinoise 9 H 30
Jeudi 27	Challenge MARTIN en quadrettes mixtes

	JUIN 2021
Samedi 5	Foire aux cerises Brocante sur le foirail Association Culturelle Poncinoise : Concert Mélodie
Jeudi 27	Amicale Boule Challenge Pierre Salot 9 H 30

	JUILLET 2021
Vendredi 2	Pétanque Poncinoise : concours semi-nocturne
Jeudi 8	Amicale Boule Poncinoise Challenge Présidents d'honneur GIRARD, BLACHON, DELORME 9 H 30
Samedi 10	Concert de la Fanfare Salle communale
Mercredi 14	Lâcher de ballonnets 11 H
	Pétanque Poncinoise 14 H Concours interne de pétanque (licenciés et membres honoraires)

	AOÛT 2021
Jeudi 5	Amicale Boule Challenge des Disparus 9 H 30
Samedi 7	Fâta naturala Calla communala Calla des Associations
Dimanche 8	Fête patronale Salle communale Salle des Associations

SEPTEMBRE 2021				
Jeudi 2	ACP Voyage d'un jour			

OCTOBRE 2021				
Samedi 2	ACP : journée automnale			
Jeudi 14	ACP Préparation de l'AG Salle des Associations 17 H			

NOVEMBRE 2021				
Jeudi 11	Commémoration du 11 novembre 1918 Mairie 9 H 45			
Vendredi 19	Assemblée générale ACP Salle des Associations 20 H			

DÉCEMBRE 2021				
Samedi 11	Téléthon			

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

Ce calendrier, compte-tenu de l'évolution des mesures sanitaires, est susceptible de modifications.

SCRABBLE Tous les Jeudis à 14 H 30 Salle de l'ancienne forge

Maguy NOAILLY Tél: 04.77.27.86.68

CHANT Le Mercredi à 18 H 30 tous les mercredis sauf vacances scolaires

Salle des Associations

Jacqueline DURRIS Tél: 04.77.97.57.43

BELOTE Tous les Mardis 14 H 30 Salle des Associations

Bernadette MOREL Tél: 04.77.27.81.66

TAROT Le 1er Vendredi de chaque mois 14 H Salle des Boules

Le 3^{ème} vendredi de chaque mois 14 H Salle des Boules

Christian DELORME Tél: 04.77.27.80.18

TRAVAUX MANUELS Le Vendredi 14 H 30 à 18 H 00 Salle de l'ancienne Forge

Monique MACARDIER Tél: 04.77.27.09.15

MYCOLOGIE Sorties affichées sur le tableau dans la Salle des Associations

Pascal SERRAILLE Tél : 04.77.26.32.75

MARCHE 2ème et 4ème mercredi de chaque mois 13 H 30 Place de l'église et

Salle des Associations

Jean Marc BOURG Tél: 04.77.27.81.42

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE : Sandrine STARON

Mail: sandrinestaron@hotmail.fr

Lundi matin 8 H 45 à 9 H 45 Salle des Associations

PÉTANQUE PONCINOISE : Sylvain DUILLON

Tél: 06.88.62.67.48

Tous les vendredis à partir du 20 avril au terrain de la pétanque à 21 H et dès le mois de mars en fonction du temps

FOOTBALL CLUB CLEPPÉ-PONCINS : Sylvain DUPORT

Tél: 06.81.23.59.78

Ecole de foot tous les lundis à 17 H 30 pour les U7, U9 et U11 à 17 H 30 Entraînement seniors mercredi et vendredi à 19 H au Stade du Lignon Féminines U15, U18 : mercredi à 17 H pour les U15-U18

U7, U9 et U11 : mercredi 15 H

BIBLIOTHÈQUE : Guylaine Saint Pol

Tél: 04.77.27.83.96

Mardi 16 H 30 à 17 H 30 Vendredi 15 H 30 à 18 H 30 Samedi 10 H à 11 H 30

Tous les samedis de chaque mois Sauf pendant les vacances scolaires

TENNIS CLUB PONCINOIS: Jean Philippe QUONIAM

Tél: 04.77.27.89.41

ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS : Roger SAINT POL

Tél: 04.77.27.83.96

Tous les samedis de 10 H à 12 H : répétition d'orchestre Salle Frédéric Pommier

AMICALE BOULE PONCINOISE René MARTIN

Tél: 06.71.91.60.45

Ouvert tous les mardis, jeudis à partir de 14 H

ZUMBA PONCINOISE : Sandrine ODOUARD

Tél: 06.77.00.32.69

Tous les jeudis de 19 H 30 à 20 H 15 : Zumba

20 H 15 à 21 H 00 : Pilates

Tous les mardis de 19 H 00 à 20 H : Fitness

Sauf pendant les vacances scolaires

L'OMBRE DE LA SCENE : Christine MÉRIGNEUX

Tél: 06.71.40.50.40

Contact : ombredelascene@gmail.com

Tous les vendredis de 20 H à 23 H

Début septembre à fin avril

Informations municipales

Vos correspondants de presse

<u>Pour La Tribune Le Progrès</u>

Jacqueline COUTURIER
Tél: 04.77.27.89.89
Mail: couturierjacqueline@wanadoo.fr

<u>Pour PAYSANS de la LOIRE</u> Et La Loire cette semaine

> Claudette DURON Tél: 04.77.27.80.19

Vandalisme

Comme dans de nombreuses communes, Poncins subit son lot d'incivilités, voire de vandalisme.

Une plainte est déposée à la Gendarmerie et parfois les « coupables » viennent avouer à la Mairie.

Il est demandé aux parents de bien « suivre » les activités de leurs enfants et de na pas les laisser des journées entières sans contrôle.

Ecobuage et brûlage

Dépôt « sauvage » de déchets verts

Il est rappelé qu'il est interdit de brûler du bois ou des végétaux à l'air libre.

Il est interdit de **déposer des déchets verts**, notamment le long des voies publiques ou dans les fossés!!!

Divagation des chiens

La divagation des chiens (arrêté préfectoral) est interdite.

Les déjections canines (sous peine d'amende), doivent être ramassées !!!

Bruits de voisinage

Un arrêté préfectoral réglemente les nuisances sonores.

On ne peut pas tondre à n'importe quelle heure !!!

Les aboiements intempestifs de chiens peuvent gêner profondément la quiétude des voisins !!!

Les contrevenants peuvent être sanctionnés !!!

Structure de jeux au Lignon

Au Lignon a été installée par Armand Michel et Daniel Foyatier, une grande structure de jeux. Dès les beaux jours, les enfants pourront jouer sous la surveillance de leurs parents

<u>Bibliothèque</u>

La bibliothèque a changé d'adresse. Elle est située dans la partie centrale des salles communales au 123 Rue du Lignon

Horaires de l'école pour 2020/2021

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 45 à 16 h 30

Accueil à l'école dès 8 h 20 le matin et dès

13 h 35 l'après-midi

Une garderie est en place le matin à partir de 7 h 30, le midi jusque 12 h 15 et le soir jusque 18 h 30

Voici la répartition prévue

des 140 élèves en 6 classes :

Dominique Barlier 27:12 PS-15 MS

Murielle Lamargot 26:10 PS-10 MS-6 GS

Isabelle Vallet 21: 7 GS-14 CP

Véronique Décombe 21 : 14 CE1-7 CE2

Marie-Thérèse Mourieras 19 : 9 CE2-10 CM1

Valérie Cros et Colleen Bouffier 26 : 26 CM2

<u>Anciens</u>

En raison de la crise de la COVID 19, il n'y a pas eu de repas de fin d'année. Celui-ci a été remplacé par une corbeille festive

Voeux 2021

En ce début d'année 2021, il n'y aura pas de cérémonie de vœux à la population

Topoguide

Les Topoguides des randonnées dans la Communauté de communes de Forez-Est sont en vente à la Mairie

Départs en 6ème

Ont quitté le CM2 pour aller en 6ème

Alexian Vernet Guillot Maxence Médina Manon Louis-Ange Neury Michaud Lorenzo Noélie Vacher Jules Poulard Guillarme Thomas Lorine Cheminal Mendoza Alexia Jacquemond Tom Lylie-Rose Chan Faustine Tricaud Charlet Lucas Alizée Darmet Mathéo Rousset Cloé Duillon Herrero Loane

COVID 19

Le virus est là !!! Respectons bien les gestes barrières :

> Limitons les contacts Respectons les distances Portons le masque Lavons-nous souvent les mains Évitons les regroupements

ÉTAT-CIVIL 2020

Décès: 9

13	février	: M.	Jean-Pierre	LABOURÉ	321	Route de St Etienne le Molard
11	mars	: M.	Pierre	SALOT	1015	Chemin des Bruyères
31	mars	: Mme	Jeannine	CHARLIN	2353	Route de Ste Foy St Sulpice
2	avril	: M.	Jean Pierre	MARNAT	154	Chemin de la Croix Blanche
3	avril	: M.	Marc	CAPELLI	159	Chemin de la Sciolet
9	mai	: M.	Jean Marce	IMEY	39	Rue du Lignon
22	mai	: Mme	e Georgette	PUZENAT	136	Route Charles Beauverie
6	août	: M.	Philippe	METTON	41	Impasse du Bief
24	août	: M.	Emmanuel	ENTRESANGLE	211	Chemin de Rampeau

Ils avaient des attaches à Poncins, ils nous ont quittés en 2020 : Mme Valézy-Marnat, Mme Marie Laure Pagnon, Mme Yvonne Vaudoire-Metton, Mme Clotilde Valois, Mme Marie Louise Sardin, M. Jean Gagnière, M. Bernard Pagnon, Mme Suzette Dubois, M. Maurice Charassin, M. Gabriel Thiollier, M. Gérard Godde, Mme Thérèse Charpinet, Mme Andrée Boyer, Mme Colette Chavand, M. Pierre Jurine, Mme Colette Burnod

Mariages: 2

18	juillet	:	Jérémy	PARMA	et	Vanessa	BRAY
----	---------	---	--------	-------	----	---------	------

17 octobre : Michaël GIBERT et Alexia DE FILIPPI

Naissances: 12 garçons et 6 filles

24	décembre	: Louna	MENDOZA	2566	Route de Villedieu		
(Né en 2019 mais notifié en 2020)							
2	janvier	: Lison	BOURDELIN	186	Route de St Etienne le Molard		
4	février	: Hugo	VIDAL	10	Rue du Clos de l'Orme		
15	février	: Matéo	BARREIRAS LOPES	16	Rue du Clos de l'Orme		
18	février	: Jeanne	DOUTEY	468	Route de Bruliolles		
5	mars	: Anna	RITO	248	Allée des mésanges		
11	mars	: Gabin	ZOETE	200	Chemin des Dimanches		
23	avril	: Lorys	DEFOUR GARDES	292	Chemin de la Tuilière		
23	avril	: Théane	DEFOUR GARDES	292	Chemin de la Tuilière		
9	juin	: Leana	BASSON	1966	Route de Ste Foy St Sulpice		
30	juin	: Maëlys	BRETTON	117	Chemin de la Croix Blanche		
12	juillet	: Léya	MEUNIER	478	Route du Petit Noël		
10	αοût	: Livia	DELSKI	829	Allée des chênes rouges		
7	septembre	: Maélie	DURAND	653	Route de Bruliolles		
15	septembre	: Lucile	BAS	79	Route de Vizézy		
27	septembre	: Milo	CHABRY	68	Rue de la Mairie		
8	octobre	: Noam	DIENG	37	Rue du Val du Lignon		
4	novembre	: Joy	BARAY	64	Chemin de la Tuilière		
17	décembre	: Luna	SAGNE	466	Chemin de Rampeau		

Bonjour à toutes et à tous,

En cette année 2020, particulière par la crise sanitaire que nous vivons tous, nous voulons mettre l'accent sur les **services rendus** aux familles, dont les enfants fréquentent l'école du village.

Avec ses 6 classes, un service de cantine et de garderie, Poncins offre un réel service public aux familles.

En effet la garderie fonctionne le matin dès 7 H 30 et le soir jusqu'à 18 H 30. Le coût est facturé 0.25 € les 30 minutes.

Depuis plusieurs années, le service de la cantine s'effectue en **2 fois**. Les repas sont préparés **sur place** par **Bernadette Debrosse**.

Le prix facturé aux familles est de 3 €. Chaque jour il y a entre 55 et 70 enfants qui mangent à la cantine, soit 40 à 50% des élèves. Tant pour la réservation cantine que pour la réservation de la garderie, les familles le font en ligne avec le logiciel 3D OUEST.

5 employées communales travaillent à l'école, en assurant divers postes, tels qu'aide-maternelle, service de garderie, service de cantine et le ménage des locaux :

Bernadette Debrosse
Marie-Claire Moulard
Véronique Gonin
Sylvie Fleury
Chrystel Dutrève

Nous n'oublions pas Armand Michel et Daniel Foyatier qui participent à l'entretien des cours, au balayage des préaux, de la structure jeux et à divers travaux tous les mercredis.

Séverine Marrec, notre secrétaire de mairie, informe les familles et « rattrapent » les oublis de réservation.

Tout ce travail s'effectue sous la responsabilité de Maryline Cheminal, 2^{ème} adjointe et d'Audrey Roche, conseillère municipale

Le Maire et les Adjoints

Chères Poncinoises, Chers Poncinois

En cette crise sanitaire inédite, vous vous êtes tout de même massivement déplacés aux urnes et nous tenions en tout premier lieu à chaleureusement vous remercier pour cela.

Nombreux d'entre vous ont soutenu notre beau projet mais celui-ci n'a malheureusement su convaincre la majorité.

Quoiqu'il en soit, nous saurons nous montrer dignes des fonctions pour lesquelles vous nous avez accordés votre confiance.

Nous en mesurons pleinement les enjeux notamment en cette période si difficile et sans précédent.

Malheureusement, en tant que conseillers élus de l'opposition, notre marge de manoeuvre s'avère très faible et nous déplorons la volonté systématique de nous tenir volontairement à l'écart des décisions et enjeux majeurs pour notre commune.

Ce déni de démocratie nous a notamment contraint à saisir l'autorité préfectorale, des désaccords relatifs à l'application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'étant faits jours dès le début de nos mandats.

Par ailleurs, la commission d'appel d'offre (CAO) n'est uniquement constituée que de Monsieur le Maire et de ses adjoints... en pure contravention avec la législation en vigueur, ses membres devant être élus à la proportionnelle au plus fort reste...

Nous nous en sommes naturellement émus auprès du conseil municipal et sommes pourtant aujourd'hui dans l'obligation d'engager un recours devant le Tribunal Administratif, nos légitimes observations n'ayant pas été écoutées...pour ne pas dire entendues.

Nous regrettons d'en arriver à cette extrémité et préfèrerions pouvoir consacrer notre énergie au seul bien être de notre commune...

En dépit de ces stériles positions nous entendons continuer à porter les idées dans lesquelles nombre d'entre vous se sont reconnus.

Nous restons, comme nous nous y sommes engagés dès le début de cette aventure, à la disposition de chacune et chacun d'entre vous si vous souhaitiez faire prospérer avec nous les idées et projets ayant trait à notre commune et sa vie associative.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et restons solidaires et unis en ces temps particulièrement difficiles.

Prenez soins de vous.

Norma TAIRI ARDAILLON, Christophe MASSON et Michaël GIBERT

























